

Adhésion à la CETIECAP pour l'année 2024

Chères consœurs,
Chers confrères,

La campagne d'adhésion à la CETIECAP pour l'année 2024 démarre maintenant. Pour adhérer à la CETIECAP pour l'année 2024 veuillez adresser par courriel à adhesion.cetiecap@gmail.com :

1) Mise à jour, le cas échéant, de vos coordonnées :

- Coordonnées à paraître sur le site et à l'affiche y compris le courriel.
- Langue/s pour laquelle/lesquelles vous êtes inscrit/e : Spécialité/s pour laquelle/lesquelles vous êtes inscrit/e

2) Le justificatif du virement de 90 EUROS effectué sur le compte de la CETIECAP ouvert à la banque : CIC

IBAN : FR76 3006 6100 2100 0203 5490 101 - CIC BANQUES
BIC : CMCIFRPPXXX

3) La copie de votre attestation de VIGILANCE délivrée par l'Urssaf en tant que traducteur/rice et/ou interprète, travailleur indépendant (profession libérale), disponible sur le site www.urssaf.fr justifiant votre affiliation au titre de l'année en cours.

<https://www.urssaf.fr/portail/home/independant.html>

ou

<https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/services/espace-personnel/mes-documents/mes-attestations>

4) L'attestation de votre inscription ou réinscription pour votre/vos spécialité/s délivrée par la cour d'appel de Paris.

La campagne d'adhésion démarre aujourd'hui et se termine le **10 février 2024** à minuit pour ceux qui souhaitent paraître dans l'affiche papier.

Les envois reçus après cette date seront pris en compte, mais vos coordonnées paraîtront uniquement sur le site de la CETIECAP.

Bien cordialement à vous,

Natalia FEDOSSOVA
Présidente de la CETIECAP